

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Blais

<https://www.cadre21.org/membres/732662f670d5658a2efc72d4>

Date d'obtention : 2020-10-09 01:15:07

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La première étape est la prise d'informations. Autant au niveau de la victime que de l'instigateur (s'il n'y a pas d'acte malveillant) et des autres élèves impliqués. En recueillant le plus d'informations possibles, cela nous permet d'orienter notre intervention. Cela permet également d'étoffer le dossier. Lorsque c'est nécessaire, nous pouvons, à cette étape, procéder à la confiscation du ou des technologies contenant les photos et/ou vidéos afin de limiter la propagation et ainsi limiter les conséquences pour les jeunes impliqués.

Suite à la prise d'informations, nous contactons le service de police pour qu'il prenne en charge le dossier.

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que lorsqu'un cas nous est dénoncé, nous devons faire une prise en charge rapide afin de limiter les conséquences chez les jeunes impliqués, de limiter la propagation des images/vidéos et ainsi protéger l'intégrité physique et psychologique de la victime.

\*Nous sommes les intervenants de première ligne dans ces situations, nous devons leur offrir une prise en charge empathique et bienveillante.

### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, l'étape qui me semble la plus délicate serait celle de la rencontre avec l'instigateur. Si l'instigateur nie tout en bloc et ne collabore pas, bien sûr à ce moment-là, je ferais appel au service de police pour prendre le dossier en charge. Cependant, je craindrais que mon lien avec cet élève soit rompu (surtout si, en plus, je dois lui confisquer son téléphone...). C'est pourquoi je m'accroche au concept de bienveillance dans le protocole SEXTO.

Accueillir et accompagner seront deux mots qui resteront dans ma tête lors de la prise en charge de tel dossier. Autant lors de la rencontre avec la victime, qu'avec les autres élèves impliqués et qu'avec l'instigateur.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

